

REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2007

Le six septembre deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Sophie DERRIEN, Christine DURAND, Aude LUCE, Nicole de la TAILLE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Dominique DENIS, Jean-Marc HARAN, Paul JOGUET, Jean-Louis GUERIS Conseillers

Absents excusés : Jean-Pierre EPIE

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 30 août 2007

Date d'affichage : 07 septembre 2007

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - SIEML - ECLAIRAGE PUBLIC

2°) DELIBERATION - PLANTATION DE HAIES - CAMPAGNE 2007-2008

3°) DEMANDE DE MIROIR - ANGLE DU CHEMIN DU POINT DU JOUR

4°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - SIEML - ECLAIRAGE PUBLIC

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire, VU les articles L.5211-17 à L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Maire concernant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

La Commune de CHEVIRE LE ROUGE décide :

- D'approuver les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire.

2°) DELIBERATION - PLANTATION DE HAIES - CAMPAGNE 2007-2008

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conclusions du Diagnostic Paysager qui a permis de mettre en évidence l'intérêt de recréer un maillage de haies sur des parcelles agricoles, les chemins pédestres et autres sites dégradés.

Les agriculteurs et les particuliers partant du principe que la haie a, de tout temps, permis de lutter efficacement contre le vent, le ruissellement et l'érosion, de protéger les animaux et d'améliorer le cadre de vie, se positionnent dès maintenant pour une plantation de nouvelles haies au sein de leur entreprise.

La haie a été perçue également dans le contexte nouveau de réduction d'intrants (pesticides, herbicides, engrais) comme un moyen de lutte intégrée.

Les nouvelles haies sur la commune de CHEVIRE LE ROUGE seraient par ailleurs à même de gommer les points noirs répertoriés grâce au diagnostic paysager, de fixer le carbone et de favoriser à terme la production de bois d'œuvre et bois de chauffage.

Pour en assurer la réalisation, le Conseil Municipal confie la maîtrise d'œuvre de ce programme de plantation à la Chambre d'Agriculture.

Pour le programme de plantation prévu cet automne : 5 demandes ont été déposées soit 760 m de plantation de haies.

La commune de CHEVIRE LE ROUGE ne peut pas lancer le programme de plantation de haies, le minimum de 1000 m n'étant pas atteint. Le Conseil Municipal décide d'envoyer un courrier à tous les agriculteurs et de passer un article dans le bulletin municipal pour informer les particuliers pour l'opération de plantation 2008-2009.

3°) DEMANDE DE MIROIR - ANGLE DU CHEMIN DU POINT DU JOUR

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur JOUAN domicilié à « La Godinière » concernant les difficultés de sortir de ce chemin qui débouche sur la départementale. Il évoque le manque de visibilité et souhaite qu'un miroir soit installé.

Le Conseil Municipal décide de demander l'autorisation à Agence Technique Départementale de Baugé avant de procéder à l'installation d'un miroir.

4°) DIVERS

✧ Courrier du SIEM : Le Syndicat doit procéder dans le cadre de son programme 2008 au renforcement du réseau basse tension issu du poste n°1Bourg. Ils nous proposent d'accompagner le projet avec la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public et de télécommunications (estimation sommaire 58 000 €) et nous demandent de notre avis sur ce projet. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce projet mais pourra s'engager uniquement si le budget 2008 le permet.

✧ Courrier VEOLIA eau : courrier informant que VEOLIA a développé des contrats d'assistance d'urgence proposés par sa filiale Doméo SA. (Recherche ou réparation de fuite lors d'une surconsommation d'eau, non détectée par le client et révélée par son relevé de compteur ou sa facture...)

✧ Dégradations sur la commune : compte rendu de l'affaire. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à retirer la plainte.

✧ Ecole Privée : Objectifs des 3 années : L'éducation à l'environnement

✧ Commission Cantine et Commission fêtes et réception : Courriers adressés aux parents afin d'organiser la rentrée à la cantine et à la garderie et la mise en place de l'arbre de Noël de la commune.

✧ Documents :

- Rapport annuel technique sur le prix et la qualité de l'eau - SIAEP
- L'Énergie et vous - Edf Distribution
- Observatoire des zones d'activités dans le Maine et Loire - Direction Départementale de l'Équipement
- Observatoire des disponibilités foncières dans le Maine et Loire - Direction Départementale de l'Équipement
- Résultats économiques 2006 - Exploitations agricoles du Main et Loire - CER France
- Rapport annuel 2006 - Région Pays de la Loire
- Promouvoir l'environnement et l'aménagement durable dans les documents d'urbanisme - Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durable
- L'eau potable en Maine et Loire bilan 2006 - Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 6 septembre 2007 à 23 H 05.